

## Les 50 ans de l'Ecole James Kou en 2022 Célébrons ensemble cet anniversaire Le samedi 18 juin - De 9h30 à 12h30

Nous vous proposons de participer à une démonstration de nos cours, sur l'esplanade Avenue de Breteuil ([voir plan page 2](#))

- 1) 1<sup>ère</sup> partie du Taiji Quan (Tai Chi Chuan)
- 2) Grande oie sauvage
- 3) 1<sup>ère</sup> partie du Nei Yang Gong
- 4) Reprise de la 1<sup>ère</sup> partie Taiji Quan (Tai Chi Chuan)

➤ **De 9h30 à 11h30 :**

Vous pouvez participer à l'une des démonstrations citées, ou venir regarder. Plus de détails seront donnés fin mai, comme la tenue, que faire en cas de pluie ...

➤ **À partir de 11h30 :**

Un Buffet déjeunatoire sera proposé au sein de l'Ecole.

Pour ceux et celles qui seront présents pour le buffet, il est demandé une participation de 5 €.

Vous pourrez également apporter une contribution salée ou sucrée.

S'inscrire auprès du secrétariat.

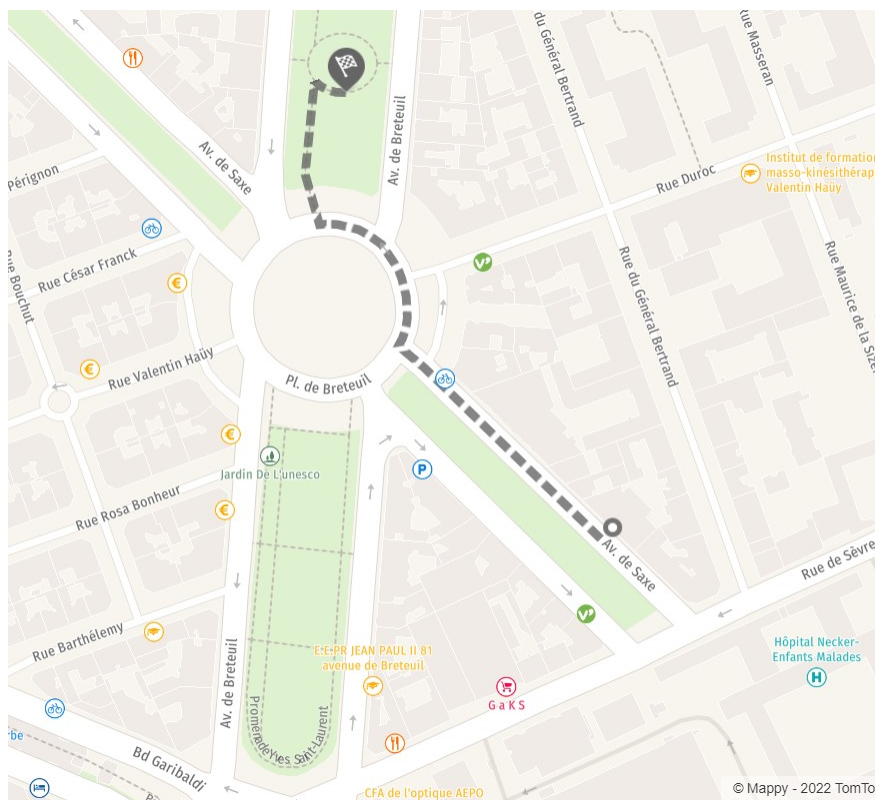
Grâce à vous tous, anciens et élèves actuels, cet anniversaire sera une belle réussite et un bel hommage à James Kou, Fondateur de la Fédération Française de Tai Chi Chuan.

À cette occasion, vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'Ecole à travers des photos depuis son origine.

Nous nous réjouissons de vous retrouver le 18 juin !

**L'équipe de l'Ecole James Kou**

## Démonstrations : Esplanade Avenue de Breteuil



### Droit à l'image

À l'occasion de la fête d'anniversaire des 50 ans de l'École James Kou, des photos ou de courtes vidéos seront prises lors des démonstrations de Tai Chi Chuan, Grande Oie Sauvage, Nei Yang Gong. Celles-ci pourront par la suite être éventuellement projetées ou mises en ligne sur le site internet de l'École dans le cadre strictement interne de l'École.

Afin de simplifier la procédure qui pourrait s'avérer lourde si chaque personne concernée devait donner son autorisation pour chaque photo ou vidéo où il/elle figure, nous vous proposons de nous donner votre accord de manière globale pour figurer sur les photos/vidéos prises lors de la fête anniversaire. Ces photos/vidéos ne devront évidemment pas porter atteinte à votre dignité et leur utilisation sera réservée au cadre strict de l'École James Kou.

**Pour nous donner votre accord, il vous suffira de cocher la case correspondante sur le formulaire d'inscription.**

**IPNS / « ne pas jeter sur la voie publique »**